



**260**

Collectivités adhérentes



**2012**

Création de l'agence



**25**

Agents au service des collectivités adhérentes



**1400**

Autorisations d'urbanisme instruites/an



**1200+**

Dossiers d'ANC instruits depuis 2012



**121**

STEP suivies chaque année



**Eure-et-Loir**  
**Ingénierie**



## QU'EST-CE QU'ELI ?

**Eure-et-Loir Ingénierie (ELI)** a été créée à l'initiative du Département d'Eure-et-Loir en 2012 pour apporter une ingénierie publique de proximité aux collectivités euréliennes.

C'est un service mutualisé, les collectivités adhérentes peuvent ainsi bénéficier en fonction de leurs besoins, de l'expertise technique, juridique, administrative ou financière de l'Agence.

ELI est un établissement public administratif dont les services rendus à ses adhérents s'assimilent à des prestations intégrées (comme si vous faisiez appel à vos propres services).

Ainsi, depuis 2012, ELI apporte aux élus de notre département des réponses concrètes à leurs préoccupations quotidiennes afin de sécuriser leurs décisions et de les accompagner dans l'exercice de leurs responsabilités locales.

**S**olidarité, mutualisation, proximité, agilité, expertise : ce sont les 5 piliers qui guident l'intervention d'Eure-et-Loir Ingénierie. Devant la raréfaction des moyens financiers, le désengagement de l'Etat en matière d'ingénierie, le Département souhaite offrir aux collectivités euréliennes cet outil d'accompagnement dans leur gestion quotidienne.

C'est une équipe d'une vingtaine de spécialistes qui est mise à votre disposition pour vous apporter une assistance administrative, juridique financière et technique.

La proximité d'Eure-et-Loir Ingénierie avec les collectivités permet de tisser des liens et de mieux cerner les besoins qu'elles rencontrent au quotidien pour adapter l'offre de services.

Prenez le temps de découvrir nos missions et n'hésitez pas à contacter nos experts.

**Claude Térouinard**  
Président du Conseil  
départemental d'Eure-et-Loir  
Président d'Eure-et-Loir Ingénierie

### EURE-ET-LOIR INGÉNIERIE

28028 Chartres cedex

02 37 23 59 28  
contact@ingenierie28.fr

Toute correspondance doit être adressée  
à M. le Président d'Eure-et-Loir Ingénierie  
avec les références du service.

## POURQUOI ADHÉRER ?

Adhérer à Eure-et-Loir Ingénierie, c'est :

- disposer d'un service mutualisé apportant aux collectivités une expertise neutre et objective,
- bénéficier des compétences d'une équipe pluridisciplinaire,
- pouvoir choisir les missions auxquelles vous souhaitez adhérer.

## COMMENT NOUS SOLLICITER ?

Une délibération de l'organe compétent (le conseil municipal ou le conseil communautaire) précisant la thématique dont votre collectivité souhaite bénéficier suffit pour bénéficier de l'expertise d'ELI.

## QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

### URBANISME

Eure-et-Loir Ingénierie assure l'instruction réglementaire des demandes d'autorisation d'urbanisme pour le compte de ses collectivités adhérentes.

### ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE / CONSEIL FINANCIER

Eure-et-Loir Ingénierie vous accompagne dans la vie quotidienne de votre collectivité en vous apportant son expertise dans les domaines suivants :

- Conseil juridique,
- Accompagnement à la commande publique,
- Rédaction d'actes en la forme administrative liés au foncier,
- Conseil financier.

### ASSAINISSEMENT

Eure-et-Loir Ingénierie apporte un appui technique, du conseil et de l'information aux collectivités, ainsi qu'aux différents acteurs dans les domaines de l'assainissement collectif et non collectif.

### VOIRIE

Eure-et-Loir ingénierie vous accompagne dans la gestion de votre voirie et la réalisation des études techniques routières.

